

## NON AUX EXTERNALISATIONS MAINTIEN DES EMPLOIS ! MAINTIEN DES STATUTS !

Paris le 4 août 2015

Voilà plusieurs mois que le groupe MACIF est engagé dans un vaste plan de restructuration (PMT, liquidation de certaines filiales, nouvelle politique commerciale, nouveaux process de gestion, regroupement de services...). Aujourd'hui le groupe passe à une nouvelle étape, avec l'adoption lors du congrès de juin dernier, du nouveau projet d'entreprise MACIFUTUR.

Nous devrions dans les prochains mois en connaître un peu plus sur les impacts et déclinaisons de ce projet d'entreprise (transformation en 5 pôles régionaux et ses conséquences notamment sociales).

Mais d'ores et déjà des mesures graves se mettent en place. Depuis plusieurs mois, certaines activités sont externalisées vers des sociétés appartenant ou non au groupe. C'est par exemple le transfert total de la gestion des chèques vers le GIE GERAP. (GIE Groupement Inter Entreprise).

Ces éléments mis bout à bout sont à chaque fois un transfert d'une activité MACIF, effectuée par des salariés sous statuts MACIF, vers d'autres structures à moindre coût, et cela devient très inquiétant.

Concernant l'exemple du GIE GERAP, on peut lire dans les activités qu'il peut réaliser :

*« Ses missions se sont étendues et concernent la logistique, les études informatiques, les études techniques, la gestion des achats, le traitement des documents, la mise sous pli des courriers et également la maîtrise d'œuvre du système d'information ainsi que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ».*

On ne peut que logiquement s'interroger sur le maintien dans la MACIF de tout une partie des services supports. Malheureusement ce n'est pas tout...

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec pour la première fois à la MACIF, **l'annonce de l'externalisation vers une structure à moindre coût (MACIFIN) d'activité assurantielle pure**, celle des macitels.

En effet, s'appuyant sur l'impact de la loi HAMON, la MACIF a décidé de créer une plateforme de développement commercial appelée « plateforme proactive ».

Ces salariés basés à Orvault (44) auront tout de téléconseillers MACIF (la formation, les outils informatiques, les contrats à saisir...) mais sans le statut MACIF car ils seront rattachés à la structure juridique MACIFIN.

Ces salariés (12 à 15 à l'ouverture pour arriver à 50-60 une fois l'activité mise en place) auront la charge de traiter les demandes internet, de faire la relance des devis, des campagnes commerciales dans les domaines 2-4 roues, habitation et prévoyance, bref de l'activité faite aujourd'hui en macitel.

.../...

Vous trouverez ci-dessous des extraits de notre déclaration faite au CCE exceptionnel du 10 juillet:

« Le groupe fait état de difficultés de développement accentuées depuis la mise en œuvre de la loi Hamon.

Les réponses apportées nous semblent relever de l'effet d'aubaine, nous ne pouvons donc pas être d'accord avec ces réponses (...)

En effet:

- pas un mot sur la politique tarifaire appliquée depuis plusieurs années en décalage important avec le reste des acteurs du marché ;
- pas un mot sur des contrats et garanties de moins en moins en phase avec les attentes des sociétaires ;
- pas un mot sur le manque d'effectifs dans de nombreux services qui génère de l'attente dans les macitel et PAP, des retards dans la gestion des sinistres ;
- pas un mot sur la baisse continue de technicité du réseau au profit de techniques commerciales qui pour l'occasion ne démontrent pas leur intérêt ;
- pas un mot sur nos difficultés à gérer le flux spontané dans le réseau ;
- pas un mot sur nos RDV souvent trop courts pour traiter l'ensemble des besoins du sociétaire et qui nous oblige à les faire revenir plusieurs fois ;
- pas un mot sur les fiches asynchrones faites dans les macitels pour cacher le manque d'effectif ;
- pas un mot sur la mise en place de méthodes de ventes similaires à la concurrence qui ne satisfont ni les sociétaires, ni les salariés ;

En résumé, pas un mot sur la disparition de tous les atouts de la MACIF, de tout ce qui faisait qu'elle était différente, qu'elle était attractive pour les sociétaires. Cela s'ajoute au fait que dans le même temps l'entreprise a consommé la plupart de ses marges de manœuvres par la multiplication d'erreurs stratégiques faites par ses dirigeants ces dernières années.

Cela est d'autant plus grave que l'on veut faire payer tous ces choix, toutes ces erreurs aux salariés.

Alors oui il faut certainement être plus proche des sociétaires, plus à leur écoute, mieux répondre à leurs besoins, ce que la Macif n'a pas fait ces dernières années, mais là la réponse envisagée est pour nous inacceptable.

Vous proposez comme réponse aux difficultés la création d'une nouvelle plateforme, rattachée à l'entité juridique du MACIFIN, avec le statut social des salariés du MACIFIN pour effectuer des tâches relevant des assurances et de sa convention collective(...)

Ces éléments génèrent beaucoup d'inquiétude pour l'avenir des macitels et la pérennité des emplois de téléconseillers à la Macif sous statuts et dépendants de la convention collective de l'assurance.

En clair vous transférez donc une partie de l'activité macitel (ou de ce qui devrait l'être) vers une structure à moindre coût (certes une structure du groupe mais vous l'avez souligné avec un statut social moindre), vous débutez donc l'externalisation de l'activité assurance de la MACIF et c'est inacceptable !

**Nous vous demandons donc :**

- **de ne pas ouvrir cette plateforme, d'en confier la tâche à un ou plusieurs macitel avec les embauches correspondantes et couvertes par la CCN des Assurances ;**
- **d'engager un vaste programme d'embauches sur les macitels et en agence pour répondre aux besoins de développement ;**
- **des engagements sur le maintien de tous les emplois de tous les sites de travail.**

**Compte tenu du projet présenté, projet d'abaissement du coût du travail via externalisation d'une partie de l'activité, FO donnera un avis défavorable à ce projet et en exige le retrait.**

## Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :  prendre contact

me syndiquer

Pour tout contact :

FEC FO  
Secrétariat FO Macif  
54 rue d'Hauteville  
75010 PARIS  
Email : [fo.macif@gmail.fr](mailto:fo.macif@gmail.fr)

Jacques CHATEAU  
RS Comité de Groupe  
Tel : 06 49 23 20 78  
Email : [jchateau@macif.fr](mailto:jchateau@macif.fr)

Mathieu CORNILLAUD  
Elu Comité Central Entreprise  
Tel : 06 72 44 48 63  
Email : [mathieucornillaud@yahoo.fr](mailto:mathieucornillaud@yahoo.fr)